

Conférence régionale des élus de Laval

États financiers au 31 mars 2014

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
États financiers	
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Flux de trésorerie	6
Situation financière	7
Notes complémentaires	8 - 27
Annexes	28 - 32



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
Conférence régionale des élus de Laval

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
Bureau 300
Les Tours Triomphe
2500, boulevard Daniel-Johnson
Laval (Québec) H7T 2P6

Téléphone : 514 382-0270
Télécopieur : 514-875-9797
www.rcgt.com

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'organisme Conférence régionale des élus de Laval, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2014 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme Conférence régionale des élus de Laval au 31 mars 2014 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Laval
Le 16 juin 2014

Conférence régionale des élus de Laval

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 2014

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Produits (annexe A)	<u>4 762 901</u>	<u>4 740 180</u>
Charges de fonctionnement (annexe B)	1 759 188	1 509 574
Charges reliées aux projets (annexe C)	516 425	471 145
Charges reliées aux fonds et ententes (annexe D)	<u>2 425 587</u>	<u>2 693 714</u>
	<u>4 701 200</u>	<u>4 674 433</u>
Excédent des produits par rapport aux charges	<u><u>61 701</u></u>	<u><u>65 747</u></u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers et la note 3 fournit d'autres informations sur les résultats.

Conférence régionale des élus de Laval
Évolution de l'actif net
 pour l'exercice terminé le 31 mars 2014

	2014		2013
	Non affecté	Investi en immobilisations	Total
	\$	\$	\$
Solde au début	994 765	123 586	1 118 351
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	94 880	(33 179)	61 701
Investissement en immobilisations	(4 897)	4 897	
Solde à la fin	<u>1 084 748</u>	<u>95 304</u>	<u>1 180 052</u>
			<u>1 118 351</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Conférence régionale des élus de Laval

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2014

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits par rapport aux charges	61 701	65 747
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	33 179	45 951
Variation nette d'éléments du fonds de roulement (note 4)	<u>(750 863)</u>	<u>1 727 700</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>(655 983)</u>	1 839 398
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(39 935)</u>	<u>(40 132)</u>
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	(695 918)	1 799 266
Encaisse au début	<u>7 810 685</u>	<u>6 011 419</u>
Encaisse à la fin	<u><u>7 114 767</u></u>	<u><u>7 810 685</u></u>

Les intérêts encaissés au cours de l'exercice s'élèvent à 76 416 \$ (78 636 \$ en 2013).

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Conférence régionale des élus de Laval
Situation financière
 au 31 mars 2014

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	7 114 767	7 810 685
Débiteurs (note 5)	4 296 523	2 788 234
Frais payés d'avance	<u>1 566</u>	<u>1 566</u>
	11 412 856	10 600 485
Long terme		
Immobilisations corporelles (note 6)	<u>95 304</u>	123 586
	<u>11 508 160</u>	<u>10 724 071</u>
PASSIF		
Court terme		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 7)	162 309	222 080
Apports reportés (notes 8 à 34)	<u>10 165 799</u>	<u>9 383 640</u>
	<u>10 328 108</u>	9 605 720
ACTIF NET		
Non affecté	1 084 748	994 765
Investi en immobilisations	<u>95 304</u>	123 586
	<u>1 180 052</u>	1 118 351
	<u>11 508 160</u>	<u>10 724 071</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,


 Administrateur


 Administrateur

Conférence régionale des élus de Laval

Notes complémentaires

au 31 mars 2014

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué en vertu de la Loi sur le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (L.R.Q., c. M-22.1), a été reconnu par le gouvernement du Québec comme l'instance régionale représentative de la région de Laval en matière de développement régional. Il est reconnu comme une personne morale selon l'article 21.5 défini par la Loi sur le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et est exempt d'impôt.

Conférence régionale des élus de Laval a comme principal mandat d'évaluer les organismes de planification et de développement aux paliers local et régional, dont le financement provient en tout ou en partie du gouvernement, de favoriser la concertation des partenaires dans la région et de donner, le cas échéant, des avis à la Ministre responsable de la région de Laval sur le développement de la région.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public contenues dans le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'organisme a choisi d'appliquer les recommandations des normes comptables s'appliquant uniquement aux organismes sans but lucratif du secteur public énoncées dans les chapitres SP 4200 à SP 4270 du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers, les notes y afférentes et les annexes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

L'organisme comptabilise un actif financier ou un passif financier dans l'état de la situation financière lorsqu'il devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, et seulement dans ce cas. Sauf indication contraire, les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

L'organisme détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers. Toute dépréciation des actifs financiers est comptabilisée à l'état des résultats.

Conférence régionale des élus de Laval

Notes complémentaires

au 31 mars 2014

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré

Produits d'intérêts

Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et sont constatés en fonction du temps écoulé.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport ou à la valeur symbolique de 1 \$ si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes qui suivent :

	<u>Périodes</u>
Équipement informatique	5 ans
Mobilier et agencements	10 ans
Améliorations locatives	5 ans

Réduction de valeur

Lorsque l'organisme constate qu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des résultats.

Régime de retraite interentreprises

L'organisme dispose d'un régime de retraite interentreprises à prestations définies pour lequel les informations disponibles ne lui permette pas d'appliquer la comptabilité des régimes à prestations définies. Pour cette raison, l'organisme applique la méthode de comptabilité pour les régimes à cotisations définies.

3 - INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Subventions provinciales	4 069 917	4 195 986
Subventions municipales	56 138	127 747
Autres subventions	572 332	337 890
Produits d'intérêts	64 514	78 636
Charges du régime de retraite interentreprises	128 647	54 253

Conférence régionale des élus de Laval
Notes complémentaires
 au 31 mars 2014

4 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette d'éléments du fonds de roulement se détaille comme suit :

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Débiteurs	(1 508 289)	976 042
Frais payés d'avance		1 334
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	(24 733)	(28 245)
Apports reportés	<u>782 159</u>	<u>778 569</u>
	<u>(750 863)</u>	<u>1 727 700</u>

5 - DÉBITEURS

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Subventions à recevoir		
Provinciales	3 858 078	2 433 344
Municipales	210 000	7 000
Autres	188 467	314 079
Taxes à la consommation à recevoir	<u>39 978</u>	<u>33 811</u>
	<u>4 296 523</u>	<u>2 788 234</u>

6 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2014</u>		<u>2013</u>	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Équipement informatique	266 414	217 879	48 535	54 220
Mobilier et agencements	156 959	136 107	20 852	31 944
Améliorations locatives	<u>141 194</u>	<u>115 277</u>	<u>25 917</u>	<u>37 422</u>
	<u>564 567</u>	<u>469 263</u>	<u>95 304</u>	<u>123 586</u>

Au 31 mars 2014, aucune acquisition n'est incluse dans les comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (35 038 \$ en 2013).

7 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	35 303	70 643
Salaires à payer	<u>127 006</u>	<u>151 437</u>
	<u>162 309</u>	<u>222 080</u>

Conférence régionale des élus de Laval

Notes complémentaires

au 31 mars 2014

11 - APPORTS REPORTÉS - PROGRAMME « AVEC » 2011-2014

Une entente régionale pour le programme « AVEC » 2011-2014 a été signée, dans laquelle la Ville de Laval, la Commission scolaire de Laval, la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, le Forum Jeunesse de Laval et l'organisme se sont engagés à verser un montant total de 900 000 \$ sur une période de 3 ans se terminant en octobre 2014. Au 31 mars 2014, un montant de 343 820 \$ est non engagé par l'organisme.

						2014
	Solde au début	Transfert aux fonds et ententes	Transfert au fonctionnement	Montant encaissé et à recevoir	Montant constaté à titre de produits	Solde à la fin
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Immobilisations	360 000			180 000		540 000
Coordination	247 446	150	(50 000)		(42 457)	155 139
	607 446	150	(50 000)	180 000	(42 457)	695 139
						2013
	Solde au début	Transfert aux fonds et ententes	Transfert au fonctionnement	Montant encaissé et à recevoir	Montant constaté à titre de produits	Solde à la fin
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Immobilisations	360 000					360 000
Coordination	163 267		(30 000)	180 000	(65 821)	247 446
	523 267	-	(30 000)	180 000	(65 821)	607 446

12 - APPORTS REPORTÉS - PROGRAMME « AVEC » 2008-2009-2010

Une entente régionale pour le programme « AVEC » 2008-2009-2010 a été signée, dans laquelle la Ville de Laval, la Commission scolaire de Laval, la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, le Forum Jeunesse de Laval et l'organisme se sont engagés à verser un montant total de 1 520 000 \$ sur une période de 3 ans se terminant en 2010. Au 31 mars 2014, toutes les sommes sont engagées.

De plus, l'organisme a signé une entente de gestion avec la Commission scolaire de Laval pour le soutien à la mise en œuvre du programme « AVEC » dans les écoles de la commission scolaire. Celle-ci s'est engagée à verser un montant total de 760 000 \$ dans le cadre de cette entente.

						2014
	Solde au début	Transfert des programmes	Transfert au fonctionnement	Montant encaissé et à recevoir	Montant constaté à titre de produits	Solde à la fin
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
AVEC						
Immobilisations	933 270				(35 000)	898 270
Gestion	97 521				(97 521)	
	1 030 791	-	-	-	(132 521)	898 270

Conférence régionale des élus de Laval
Notes complémentaires
 au 31 mars 2014

12 - APPORTS REPORTÉS - PROGRAMME « AVEC » 2008-2009-2010 (suite)

	2013					
	Solde au début	Transfert des programmes	Transfert au fonctionnement	Montant encaissé et à recevoir	Montant constaté à titre de produits	Solde à la fin
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
AVEC						
Immobilisations	1 056 391				(123 121)	933 270
Gestion	97 521					97 521
	<u>1 153 912</u>	-	-	-	<u>(123 121)</u>	<u>1 030 791</u>

13 - APPORTS REPORTÉS - PROGRAMME « AVEC » 2005-2006-2007

Une entente régionale pour le programme « AVEC » 2005-2006-2007 a été signée, dans laquelle la Ville de Laval, la Commission scolaire de Laval, la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, le Forum Jeunesse de Laval et l'organisme, se sont engagés à verser un montant total de 1 320 000 \$ sur une période de 3 ans se terminant en mars 2007. Au 31 mars 2014, la totalité du solde est engagée.

	2014				
	Solde au début	Montant encaissé et à recevoir	Montant constaté à titre de produits	Transfert des programmes	Solde à la fin
	\$	\$	\$	\$	\$
AVEC - Immobilisations	40 000				40 000
Autres contributions	150			(150)	
	<u>40 150</u>	-	-	<u>(150)</u>	<u>40 000</u>

	2013				
	Solde au début	Montant encaissé et à recevoir	Montant constaté à titre de produits	Transfert des programmes	Solde à la fin
	\$	\$	\$	\$	\$
AVEC - Immobilisations	120 000		(80 000)		40 000
Autres contributions	150				150
	<u>120 150</u>	-	<u>(80 000)</u>	-	<u>40 150</u>

Conférence régionale des élus de Laval

Notes complémentaires

au 31 mars 2014

14 - APPORTS REPORTÉS - ENTENTE IMMIGRATION 2013-2018

Une entente spécifique en matière d'immigration 2013-2018 a été signée, dans laquelle le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, la Ville de Laval, le Centre Local de Développement de Laval, l'Agence de la Santé et des Services sociaux de Laval, le Forum Jeunesse de Laval et l'organisme se sont engagés à verser un montant de 3 125 000 \$ sur une période de 5 ans se terminant en juin 2018. Au 31 mars 2014, un montant de 2 255 000 \$ est non engagé par l'organisme.

	2014					
	Solde au début	Transfert aux fonds et ententes	Transfert au fonctionnement	Montant encaissé et à recevoir	Montant constaté à titre de produits	Solde à la fin
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Projet		105 000		435 000		540 000
Coordination		620 000	(75 000)		(957)	544 043
	-	725 000	(75 000)	435 000	(957)	1 084 043

15 - APPORTS REPORTÉS - ENTENTE IMMIGRATION 2010-2012

Une entente spécifique en matière d'immigration 2010-2012 a été signée, dans laquelle le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles et l'organisme se sont engagés à verser un montant total de 280 000 \$ sur une période de 2 ans se terminant en mars 2012. Au 31 mars 2014, la totalité du solde est engagée.

	2014	2013
	\$	\$
Solde au début	121 000	247 000
Transfert au fonctionnement		(30 000)
Montant constaté à titre de produits	(108 000)	(96 000)
Solde à la fin	13 000	121 000

16 - APPORTS REPORTÉS - ENTENTE RÉGIONALISATION DE L'IMMIGRATION 2006-2009

Une entente de partenariat en immigration a été signée, dans laquelle la Ville de Laval, le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles et organisme se sont engagés à verser un montant total de 300 000 \$ sur une période de 3 ans se terminant en mars 2009.

	2014	2013
	\$	\$
Solde au début		50 000
Montant constaté à titre de produits		(50 000)
Solde à la fin	-	-

Conférence régionale des élus de Laval
Notes complémentaires
 au 31 mars 2014

17 - APPORTS REPORTÉS - ENTENTE SPÉCIFIQUE EN MATIÈRE DE DÉMOCRATISATION DE LA CULTURE 2013-2016

Une entente spécifique en matière de démocratisation de la culture 2013-2016 a été signée, dans laquelle le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, le Forum Jeunesse de Laval et l'organisme se sont engagés à verser un montant de 565 000 \$ sur une période de 3 ans se terminant en mars 2016. Au 31 mars 2014, un montant de 283 365 \$ est non engagé par l'organisme.

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Solde au début	-	-
Montant encaissé et à recevoir	100 000	
Montant constaté à titre de produits	(10 000)	
Transfert des programmes	415 000	
Transfert au fonctionnement	<u>(40 000)</u>	
Solde à la fin	<u>465 000</u>	<u>-</u>

18 - APPORTS REPORTÉS - ENTENTE SPÉCIFIQUE CULTURE 2010-2011-2012

Une entente spécifique en matière de culture 2009-2012 a été signée, dans laquelle la Ville de Laval, le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, le Forum Jeunesse de Laval et l'organisme se sont engagés à verser un montant total de 953 400 \$ sur une période de 3 ans se terminant en mars 2012. Au 31 mars 2014, la totalité du solde est engagée.

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Solde au début	171 625	608 400
Transfert au fonctionnement		(30 000)
Montant constaté à titre de produits	<u>(29 225)</u>	<u>(406 775)</u>
Solde à la fin	<u>142 400</u>	<u>171 625</u>

19 - APPORTS REPORTÉS - ENTENTE SPÉCIFIQUE EN MATIÈRE DE CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE 2013-2016

Une entente spécifique en matière de culture scientifique et technique 2013-2016 a été signée, dans laquelle le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Technologie, le ministère des Ressources naturelles, le Forum Jeunesse de Laval et l'organisme se sont engagés à verser un montant total de 870 000 \$ sur une période de 3 ans se terminant le 31 mars 2016. Au 31 mars 2014, un montant de 594 284 \$ est non engagé par l'organisme.

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Solde de début	-	-
Montant encaissé et à recevoir	140 000	
Montant constaté à titre de produits	(41 000)	
Transfert aux fonds et ententes	450 000	
Transfert au fonctionnement	<u>(30 000)</u>	
Solde à la fin	<u>519 000</u>	<u>-</u>

Conférence régionale des élus de Laval

Notes complémentaires

au 31 mars 2014

20 - APPORTS REPORTÉS - ENTENTE CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE 2006-2009

Une entente spécifique en matière de culture scientifique et technique 2006-2009 a été signée, dans laquelle la Ville de Laval, le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le Forum Jeunesse de Laval et l'organisme se sont engagés à verser un montant total de 930 000 \$ sur une période de 3 ans se terminant en mars 2009.

	2014	2013
	\$	\$
Solde au début	20 925	152 223
Transfert au fonctionnement		(15 000)
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	<u>(20 925)</u>	<u>(116 298)</u>
Solde à la fin	<u>-</u>	<u>20 925</u>

21 - APPORTS REPORTÉS - ENTENTE COMMISSION RÉGIONALE EN LOISIR ET EN SPORT

Une entente régionale pour la mise sur pied d'une commission régionale en loisir et en sport (CRLS) a été signée, dans laquelle les parties se sont engagées à verser un montant total de 1 315 377 \$ sur une période de 3 ans se terminant en mars 2014. De plus, la CRLS conclut des ententes avec d'autres partenaires dans le cadre de la réalisation de projets pour avoir un effet levier dans la communauté.

	2014					
	Solde au début	Transfert des programmes	Transfert au fonctionnement	Montant encaissé et à recevoir	Montant constaté à titre de produits	Solde à la fin
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Mission de base	52 611	9 415	(129 500)	251 052	(95 550)	88 028
Loisir pour personnes handicapées	10 000			126 572	(124 422)	12 150
Jeux du Québec	629			63 016	(63 016)	629
Secondaire en spectacle	9 000	(9 430)		9 430	(9 000)	
Rendez-vous de la Francophonie	1 000			2 500	(3 500)	
Rendez-vous jeunesse du loisir culturel	7 000			15 310	(18 483)	3 827
Mon école à pied à vélo	12 000				(12 000)	
Défi-Santé	10 000				(10 000)	
Sports Québec (Hyundai)		15		11 035	(11 050)	
Brigades culinaires	3 000			3 000		6 000
	<u>105 240</u>	<u>-</u>	<u>(129 500)</u>	<u>481 915</u>	<u>(347 021)</u>	<u>110 634</u>

Conférence régionale des élus de Laval
Notes complémentaires
 au 31 mars 2014

21 - APPORTS REPORTÉS - ENTENTE COMMISSION RÉGIONALE EN LOISIR ET EN SPORT
 (suite)

2013

	Solde au début	Transfert des programmes	Transfert au fonctionnement	Montant encaissé et à recevoir	Montant constaté à titre de produits	Solde à la fin
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Mission de base	47 753	(44 570)	(129 500)	249 500	(70 572)	52 611
Loisir pour personnes handicapées				126 572	(116 572)	10 000
Jeux du Québec				63 016	(62 387)	629
Secondaire en spectacle		19 570		9 430	(20 000)	9 000
Rendez-vous de la Francophonie				2 500	(1 500)	1 000
Rendez-vous jeunesse du loisir culturel	83 930			15 310	(92 240)	7 000
Mon école à pied à vélo	12 000					12 000
Défi-Santé	55 000				(45 000)	10 000
Sports Québec (Hyundai)				4 200	(4 200)	
Brigades culinaires				3 000		3 000
	<u>198 683</u>	<u>(25 000)</u>	<u>(129 500)</u>	<u>473 528</u>	<u>(412 471)</u>	<u>105 240</u>

22 - APPORTS REPORTÉS - ENTENTE AÎNÉS 2013-2017

Une entente spécifique pour l'adaptation régionale pour l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées 2013-2017 a été signée, dans laquelle le ministère de la Santé et des Services sociaux et le Ministre responsable des aînés, la Ville de Laval, l'Agence de la Santé et des Services sociaux de Laval, la Société de Transport de Laval, le Forum Jeunesse de Laval et l'organisme se sont engagés à verser un montant total de 2 195 118 \$ sur une période de 4 ans se terminant le 31 mars 2017. Au 31 mars 2014, un montant de 1 635 918 \$ est non engagé par l'organisme.

	2014	2013
	\$	\$
Solde au début	-	-
Montant encaissé et à recevoir	374 220	
Montant constaté à titre de produits	(55 400)	
Transferts au fonds et ententes	405 000	
Transfert au fonctionnement	(27 500)	
Solde à la fin	<u>696 320</u>	<u>-</u>

Conférence régionale des élus de Laval

Notes complémentaires

au 31 mars 2014

23 - APPORTS REPORTÉS - ENTENTE SPÉCIFIQUE AÎNÉS 2007-2012

Une entente spécifique pour l'adaptation régionale pour l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées 2007-2012 a été signée, dans laquelle la Ministre responsable des aînés et l'organisme se sont engagés à verser un montant total de 750 000 \$ sur une période de 6 ans se terminant en mars 2013. Au 31 mars 2014, la totalité du solde est engagée.

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Solde au début	10 022	137 722
Montant constaté à titre de produits	<u>(8 022)</u>	<u>(127 700)</u>
Solde à la fin	<u>2 000</u>	<u>10 022</u>

24 - APPORTS REPORTÉS - ENTENTE SPÉCIFIQUE ÉCONOMIE SOCIALE DANS LA RÉGION DE LAVAL 2013-2014

Une entente spécifique en économie sociale dans la région de Laval 2013-2014 a été signée, dans laquelle le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, le Forum Jeunesse de Laval et l'organisme se sont engagés à verser un montant total de 238 508 \$ sur une période de 1 an se terminant le 31 mars 2014. Au 31 mars 2014, un montant de 45 108 \$ est non engagé par l'organisme.

	<u>Solde au début</u>	<u>Transferts au fonds et ententes</u>	<u>Transfert au fonctionnement</u>	<u>Montant encaissé et à recevoir</u>	<u>Montant constaté à titre de produits</u>	<u>Solde à la fin</u>
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Projet		150 508			(11 400)	139 108
Coordination		<u>43 297</u>		<u>50 000</u>	<u>(16 312)</u>	<u>76 985</u>
	<u>-</u>	<u>193 805</u>	<u>-</u>	<u>50 000</u>	<u>(27 712)</u>	<u>216 093</u>

Conférence régionale des élus de Laval

Notes complémentaires

au 31 mars 2014

25 - APPORTS REPORTÉS - ENTENTE EN ÉCONOMIE SOCIALE 2008-2013

Une entente spécifique en économie sociale 2008-2013 a été signée, dans laquelle le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, le Centre local de développement de Laval, le Forum Jeunesse de Laval et l'organisme se sont engagés à verser un montant total de 625 000 \$ sur une période 5 ans se terminant le 31 mars 2013.

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Solde au début	269 097	344 308
Transfert des fonds et ententes	(168 805)	
Transfert au fonctionnement	(50 000)	(50 000)
Montant encaissé et à recevoir		85 530
Montant constaté à titre de produits	<u>(50 292)</u>	<u>(110 741)</u>
Solde à la fin	<u>-</u>	<u>269 097</u>

26 - APPORTS REPORTÉS - ENTENTE DE PARTENARIAT POUR SOUTENIR LA RELÈVE PROFESSIONNELLE EN CULTURE

Une entente de partenariat pour soutenir la relève professionnelle en culture à Laval a été signée, dans laquelle le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Emploi Québec Laval, le Forum Jeunesse de Laval, la Ville de Laval et l'organisme se sont engagés à verser un montant total de 155 000 \$ sur une période de 2 ans se terminant en mars 2010.

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Solde au début		1 647
Montant constaté à titre de produits		<u>(1 647)</u>
Solde à la fin	<u>-</u>	<u>-</u>

27 - APPORTS REPORTÉS - ENTENTE CONCILIATION TRAVAIL-FAMILLE 2010-2012

Une entente de subvention pour le programme de soutien à des projets issus de la communauté en matière de conciliation travail-famille a été signée, dans laquelle la Ministre responsable de la famille et l'organisme se sont engagés à verser un montant total de 50 000 \$ pour une période de 2 ans se terminant le 31 mars 2012.

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Solde au début	35 600	35 600
Montant constaté à titre de produits	<u>(35 600)</u>	
Solde à la fin	<u>-</u>	<u>35 600</u>

Conférence régionale des élus de Laval

Notes complémentaires

au 31 mars 2014

28 - APPORTS REPORTÉS - ENTENTE DE PARTENARIAT RÉGIONAL ATI/RUI 2012-2015

Une entente administrative de partenariat régional pour la mise en oeuvre de l'alliance pour la solidarité et le déploiement d'approches ATI/RUI à Laval a été signée. L'organisme s'est engagé à transférer un montant total de 600 000 \$ du fonds de développement régional pour cette entente spécifique. Cette entente a une durée de 3 ans se terminant le 31 mars 2015.

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Solde au début	470 625	
Transfert des fonds et ententes		600 000
Transfert au fonctionnement	(125 000)	(125 000)
Montant constaté à titre de produits	<u>(4 271)</u>	<u>(4 375)</u>
Solde à la fin	<u>341 354</u>	<u>470 625</u>

29 - APPORTS REPORTÉS - ENTENTE REVITALISATION URBAINE INTÉGRÉE

Une entente de partenariat sur la revitalisation urbaine intégrée a été signée, dans laquelle le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, le Forum Jeunesse de Laval et l'organisme se sont engagés à verser un montant total de 1 019 400 \$ sur une période de 3 ans se terminant en mars 2010. Au 31 mars 2014, la totalité du solde est engagée ou réservée.

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Solde au début	479 059	492 688
Montant constaté à titre de produits	<u>(5 000)</u>	<u>(13 629)</u>
Solde à la fin	<u>474 059</u>	<u>479 059</u>

30 - APPORTS REPORTÉS - ENTENTE CENTRE D'INTERPRÉTATION DES BIOSCIENCES ARMAND-FRAPPIER

Une convention afin d'apporter une aide financière au Centre d'interprétation des biosciences Armand-Frappier (CIBAF) pour la réalisation du projet « Maintien et développement des activités du CIBAF » a été signée, dans laquelle le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, la Ville de Laval et l'organisme se sont engagés à verser un montant total de 675 000 \$ sur une période de 3 ans se terminant en mars 2011.

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Solde au début		10 000
Montant constaté à titre de produits		<u>(10 000)</u>
Solde à la fin	<u>-</u>	<u>-</u>

Conférence régionale des élus de Laval

Notes complémentaires

au 31 mars 2014

31 - APPORTS REPORTÉS - ENTENTE DE PARTENARIAT RÉGIONAL EN TOURISME 2012-2015

Une entente de partenariat régionale en tourisme 2012-2015 a été signée, dans laquelle l'organisme s'est engagé à verser un montant total de 150 000 \$ sur une période de 3 ans se terminant le 31 mars 2015. Cette entente comprend plusieurs partenaires et elle est coordonnée par Tourisme Laval. Au 31 mars 2014, un montant de 150 000 \$ est non engagé par l'organisme.

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Solde au début	-	-
Transfert des fonds et ententes	<u>150 000</u>	
Solde à la fin	<u>150 000</u>	<u>-</u>

32 - APPORTS REPORTÉS - ENTENTE DE PARTENARIAT RÉGIONAL EN TOURISME 2007-2012

Une entente de partenariat régionale en tourisme 2007-2012 a été signée, dans laquelle l'organisme s'est engagé à verser un montant total de 150 000 \$ sur une période de 4 ans se terminant le 31 mars 2012. Cette entente comprend plusieurs partenaires et elle est coordonnée par Tourisme Laval.

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Solde au début	45 000	70 000
Montant constaté à titre de produits	<u>(45 000)</u>	<u>(25 000)</u>
Solde à la fin	<u>-</u>	<u>45 000</u>

33 - APPORTS REPORTÉS - ENTENTE DE PARTENARIAT EN ACTIVITÉS PARASCOLAIRES

Une entente régionale de partenariat en matière d'activités parascolaires de loisirs culturels pour les écoles secondaires de Laval a été signée, dans laquelle le Forum Jeunesse de Laval, la Commission scolaire de Laval et l'organisme se sont engagés à verser un montant total de 235 000 \$. Cette entente a une durée de 2 ans se terminant le 31 mars 2014. Au 31 mars 2014, la totalité du solde est engagée ou réservée.

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Solde au début	87 450	
Transfert des fonds et ententes		135 000
Montant encaissé et à recevoir	50 000	50 000
Montant constaté à titre de produits	<u>(74 257)</u>	<u>(97 550)</u>
Solde à la fin	<u>63 193</u>	<u>87 450</u>

Conférence régionale des élus de Laval
Notes complémentaires
 au 31 mars 2014

34 - APPORTS REPORTÉS - ENTENTE DE PARTENARIAT POUR LA PROMOTION DE L'HISTOIRE DE L'ÎLE JÉSUS

Une entente de partenariat pour la promotion de l'histoire de l'Île Jésus a été signée, dans laquelle le Forum Jeunesse de Laval et l'organisme se sont engagés à verser un montant total de 70 000 \$ pour une période de 2 ans se terminant le 31 mars 2011.

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Solde au début	4 515	22 515
Montant constaté à titre de produits	<u>(4 515)</u>	<u>(18 000)</u>
Solde à la fin	<u>-</u>	<u>4 515</u>

35 - APPORTS REPORTÉS - ENTENTE INITIATIVE SOCIALE

Une entente administrative sur la gestion du fonds québécois d'initiative sociale dans le cadre des alliances pour la solidarité a été signée, dans laquelle le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, gestionnaire du Fonds québécois d'initiatives sociales et l'organisme se sont engagés à verser un montant total de 1 685 907 \$ pour une période de 5 ans se terminant en septembre 2015. Au 31 mars 2014, un montant de 474 200 \$ est non engagé par l'organisme.

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Solde au début	678 954	
Transfert au fonctionnement	(93 000)	(94 000)
Montant encaissé et à recevoir	421 477	772 954
Montant constaté à titre de produits	<u>(310 060)</u>	<u></u>
Solde à la fin	<u>697 371</u>	<u>678 954</u>

Conférence régionale des élus de Laval
Notes complémentaires
 au 31 mars 2014

36 - APPORTS REPORTÉS - ENTENTE PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE ET RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Une entente de partenariat en matière de persévérance scolaire et réussite éducative 2010-2015 a été signée, dans laquelle le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le ministère de la Famille et des aînés, la Commission scolaire de Laval, la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, le Collège Montmorency, l'Université de Montréal, la direction régionale d'Emploi-Québec, l'Agence de la santé et des services sociaux de Laval, le Centre local de développement de Laval, le Carrefour jeunesse emploi de Laval, Réunir Réussir, le Forum Jeunesse de Laval et l'organisme se sont engagés à verser un montant total de 3 180 000 \$ sur une période de 5 ans se terminant en mars 2015. Au 31 mars 2014, un montant de 579 182 \$ est non engagé par l'organisme.

	2014				
	Transfert aux fonds et ententes	Transfert au fonctionne- ment	Montant encaissé et à recevoir	Montant constaté à titre de produits	Solde à la fin
Solde au début	\$	\$	\$	\$	\$
Persévérance scolaire	654 256	(35 000)	316 113	(489 648)	445 721
Coordination	79 757	225 000	181 088	(27 121)	358 724
	734 013	190 000	497 201	(516 769)	804 445

	2013				
	Transfert des fonds et ententes	Transfert au fonctionnement	Montant encaissé et à recevoir	Montant constaté à titre de produits	Solde à la fin
Solde au début	\$	\$	\$	\$	\$
Persévérance scolaire	425 000	(50 000)	589 256	(310 000)	654 256
Coordination	243 504	(125 000)	930	(39 677)	79 757
	668 504	(50 000)	590 186	(349 677)	734 013

37 - APPORTS REPORTÉS - ENTENTE ÉGALITÉ JEUNESSE

Une entente en matière d'égalité jeunesse a été signée, dans laquelle le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, le Forum jeunesse de Laval et l'organisme se sont engagés à verser un montant total de 60 000 \$ pour une période d'un an se terminant en mars 2012.

	2014	2013
	\$	\$
Solde au début		29 000
Montant encaissé et à recevoir		656
Montant constaté à titre de produits		(29 656)
Solde à la fin	-	-

Conférence régionale des élus de Laval

Notes complémentaires

au 31 mars 2014

38 - APPORTS REPORTÉS - ENTENTE ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES 2011-2015

Une entente spécifique sur l'égalité entre les femmes et les hommes 2011-2015 a été signée, dans laquelle le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, la Ministre responsable de la Famille et des Aînés, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le Centre local de développement de Laval, la Ville de Laval, l'Agence de la santé et des services sociaux de Laval, le Forum Jeunesse de Laval et l'organisme se sont engagés à verser un montant total de 460 000 \$ pour une période de 4 ans se terminant en mars 2015. Au 31 mars 2014, une somme de 60 700 \$ est non engagée par l'organisme.

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Solde au début	196 500	183 000
Transfert au fonctionnement	(15 000)	(30 000)
Montant encaissé et à recevoir	104 119	67 000
Montant constaté à titre de produits	<u>(134 250)</u>	<u>(23 500)</u>
Solde à la fin	<u>151 369</u>	<u>196 500</u>

39 - APPORTS REPORTÉS - ENTENTE VÉHICULES HORS ROUTE

Une convention d'aide financière sur la coordination de la table de concertation régionale sur les véhicules hors route a été signée entre le ministère des Transports et l'organisme. Le ministère des Transports s'est engagé à verser un montant total de 60 000 \$ sur une période de 3 ans se terminant en janvier 2016. Au 31 mars 2014, la totalité du solde est engagée ou réservée.

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Solde au début	-	-
Transfert au fonctionnement	(20 000)	-
Montant encaissé et à recevoir	<u>40 000</u>	<u>-</u>
Solde à la fin	<u>20 000</u>	<u>-</u>

40 - ENGAGEMENT

L'organisme s'est engagé, d'après un bail pour ses locaux, échéant en 2019, à verser une somme de 544 381 \$. Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices s'élèvent à 118 774 \$ de 2015 à 2018 et à 69 285 \$ en 2019.

Conférence régionale des élus de Laval

Notes complémentaires

au 31 mars 2014

41 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

L'organisme est exposé à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses activités de fonctionnement, de placement et de financement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de l'organisme.

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune modification de politiques, procédures et pratiques de gestion des risques concernant les instruments financiers. Les moyens que l'organisme utilise pour gérer chacun des risques financiers sont décrits dans les paragraphes qui suivent.

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels l'organisme est exposé ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les subventions à recevoir étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Le solde des subventions à recevoir est géré et analysé de façon continue et, de ce fait, l'exposition de l'organisme aux créances douteuses n'est pas importante.

Le risque de crédit relatif à l'encaisse est considéré comme négligeable puisqu'elle est détenue dans une institution financière reconnue dont la notation externe de crédit est de bonne qualité.

La valeur comptable à l'état de la situation financière des actifs financiers de l'organisme exposés au risque de crédit représente le montant maximum du risque de crédit auquel l'organisme est exposé. Le tableau ci-dessous résume l'exposition de l'organisme au risque de crédit :

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Encaisse	7 114 767	7 810 685
Subventions à recevoir	<u>4 256 545</u>	<u>2 754 423</u>
	<u>11 371 312</u>	<u>10 565 108</u>

La direction de l'organisme estime que la qualité du crédit de tous les actifs financiers décrits ci-dessus, qui ne sont pas dépréciés ou en souffrance, est bonne à la date des états financiers.

Aucun actif financier de l'organisme n'est garanti par un instrument de garantie ou une autre forme de rehaussement de crédit.

Il n'y a aucun actif financier déprécié ou en souffrance au 31 mars 2014 (aucun en 2013).

Conférence régionale des élus de Laval

Notes complémentaires

au 31 mars 2014

41 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risques financiers (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant d'encaisse et à s'assurer que l'organisme dispose de sources de financement de montant autorisé suffisant. L'organisme établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Au 31 mars 2014, les échéances contractuelles des passifs financiers de l'organisme se détaillent comme suit :

	Moins de 6 mois \$
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	162 309

Valeur comptable des actifs et des passifs financiers par catégories

La valeur comptable des actifs financiers de l'organisme qui sont évalués au coût après amortissement totalise 11 371 312 \$ (10 565 108 \$ au 31 mars 2013).

Les passifs financiers de l'organisme, totalisant 162 309 \$ (222 080 \$ au 31 mars 2013), ont tous été classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût après amortissement.

42 - CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

Conférence régionale des élus de Laval

Annexes

pour l'exercice terminé le 31 mars 2014

	ANNEXE A	
	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
PRODUITS		
Fonctionnement		
Fonds de développement régional-fonctionnement (MAMROT) (a)		
(b)	911 188	768 074
Transfert des fonds et ententes(b)	755 000	658 500
CLD de Laval (b)	93 000	83 000
Intérêts	61 701	65 747
	<u>1 820 889</u>	<u>1 575 321</u>
Programmes (b)	516 425	471 145
Fonds et ententes (b)	2 425 587	2 693 714
	<u>4 762 901</u>	<u>4 740 180</u>

(a) Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

(b) Ces produits représentent des apports.

	ANNEXE B	
	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Rémunération du personnel	1 317 187	1 158 082
Administration générale		
Événements spéciaux	58 246	48 427
Locaux	118 654	112 822
Télécommunications	15 601	15 503
Frais de déplacement, représentation et réunion	26 872	27 714
Frais de bureau et service informatique	53 261	52 953
Publicité, promotion et commandite	41 901	22 122
Cotisations	7 583	13 939
Assurances	4 637	6 301
Honoraires professionnels	125 039	59 180
Formation	15 709	4 552
Amortissement des immobilisations corporelles	31 967	44 719
CLD de Laval	2 531	3 260
Imputation au Forum Jeunesse de Laval	(60 000)	(60 000)
	<u>1 759 188</u>	<u>1 509 574</u>

Conférence régionale des élus de Laval

Annexes

pour l'exercice terminé le 31 mars 2014

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
CHARGES RELIÉES AUX PROJETS		
Fonds de développement régional		
Projets 2011-2012	161 500	217 500
Projets 2012-2013	189 425	253 645
Projets 2013-2014	<u>165 500</u>	<u> </u>
	<u>516 425</u>	<u>471 145</u>

Conférence régionale des élus de Laval

Annexes

pour l'exercice terminé le 31 mars 2014

ANNEXE D

	2014	2013
	\$	\$
CHARGES RELIÉES AUX FONDS ET ENTENTES		
Forum Jeunesse de Laval		
Fonctionnement (annexe F)	225 703	193 101
Amortissement des immobilisations corporelles (annexe F)	1 212	1 232
Implication Citoyenne	90 578	79 316
F.R.I.J.	104 840	258 104
Programme « AVEC » 2011-2014	42 457	65 821
Programme « AVEC » 2008-2009-2010	132 521	123 121
Programme « AVEC » 2005-2006-2007		80 000
Entente immigration 2013-2018	957	
Entente immigration 2010-2012	108 000	96 000
Entente immigration 2006-2009		50 000
Entente spécifique en matière de démocratisation de la culture 2013-2016	10 000	
Entente spécifique culture 2008-2012	29 225	406 775
Entente sur la culture scientifique et technique 2013-2016	41 000	
Entente sur la culture scientifique et technique 2006-2009	20 925	116 298
Entente commission régionale en loisir et en sport	347 021	412 471
Entente aînés 2013-2017	55 400	
Entente spécifique aînés 2007-2012	8 022	127 700
Entente économie sociale 2013-2014	27 712	
Entente économie sociale 2008-2013	50 292	110 741
Entente de partenariat pour soutenir la relève professionnelle en culture		1 647
Entente conciliation travail-famille 2009-2012	35 600	
ATI/RUI 2012-2015	4 271	4 375
Entente revitalisation urbaine intégrée	5 000	13 629
Entente centre d'interprétation des biosciences Armand-Frappier		10 000
Entente de partenariat régional en tourisme 2007-2012	45 000	25 000
Entente activités parascolaires	74 257	97 550
Entente de partenariat pour la promotion de l'histoire de l'Île Jésus	4 515	18 000
Entente fonds québécois d'initiatives sociales	310 060	
Entente persévérance scolaire et réussite éducative	516 769	349 677
Entente égalité jeunesse		29 656
Entente égalité entre les femmes et les hommes 2011-2015	134 250	23 500
	2 425 587	2 693 714

Conférence régionale des élus de Laval

Annexes

pour l'exercice terminé le 31 mars 2014

ANNEXE E

2014

\$

ENGAGEMENTS PROVENANT DU F.R.I.J. DANS LE FORUM JEUNESSE

Sous-engagement (surengagement) au début

Apports des partenaires

 Subvention du secrétariat à la jeunesse

511 000

 Intérêts générés du F.R.I.J.

12 889

Total des apports

523 889

Engagements du F.R.I.J. 2009-2014

Montant engagé versé

 Action Jeunesse Structurante

(395 000)

 Projet

(15 000)

Montant engagé à verser

 Action Jeunesse Structurante

(103 889)

 Projet

(115 000)

Total des engagements

(628 889)

Surengagement à la fin

(105 000)

Conférence régionale des élus de Laval

Annexes

pour l'exercice terminé le 31 mars 2014

ANNEXE F

	2014	2013
	\$	\$
FONCTIONNEMENT DU FORUM JEUNESSE DE LAVAL		
Produits		
Subvention du Secrétariat pour le fonctionnement du Forum	195 402	191 571
Produits de gestion d'une ou plusieurs ententes	24 840	
Autres produits	6 673	2 762
	<u>226 915</u>	<u>194 333</u>
Charges		
Charges salariales		
Salaires	108 632	91 197
Contributions de l'employeur	13 927	1 346
Avantages sociaux	15 204	9 854
Total des charges salariales	<u>137 763</u>	<u>102 397</u>
Frais généraux		
Publicités	11 217	23 358
Fournitures	13	
Frais de déplacement et de représentation	10 359	7 093
Frais de gestion et d'administration	60 000	60 000
Frais bancaires, comptables, juridiques et autres honoraires professionnels	4 346	
Frais de communication	497	253
Amortissement	1 212	1 232
Autres frais généraux	1 508	
Total des frais généraux	<u>89 152</u>	<u>91 936</u>
Total des charges	<u>226 915</u>	<u>194 333</u>
Surplus (déficit)	<u>-</u>	<u>-</u>